

market

LE MEDIA SUISSE DES HIGH NET WORTH INDIVIDUALS

M&G
INVESTMENTS

PATRIMOINE(S)

GENÈVE: LE HUB NATUREL
DU PRIVATE EQUITY

INVITÉ

JEAN-CLAUDE
BIVER

PHOTOGRAPHIE(S)

PENTTI
SAMMALLAHTI

PHILANTHROPIE(S)

ANNEMARIE
HUBER-HOTZ

INDEX

SANTÉ: 10 ACTEURS
D'INFLUENCE

INVESTIR

GESTION D'ACTIFS:
LES TENDANCES 2017

MARCHÉ DE L'ART

LA TRANSVANGUARDIA
ITALIENNE

DOSSIER

LE LUXE INVISIBLE



15 CHF



9 771661 934966

SANTÉ :

*10 ACTEURS
D'INFLUENCE*

Propos recueillis par AMANDINE SASSO

Dans ce 18^e « Index d'influence », market a échangé avec 10 acteurs incontournables issus du monde de la santé. Médecins ou gestionnaires, ils évoquent tour à tour les similitudes et les différences entre secteur privé et secteur public, le rayonnement d'une médecine « swissmade », mais aussi les enjeux auxquels

ils devront faire face dans les dix prochaines années à venir, chacun dans son domaine respectif. Cependant ce qu'ils mettent tous en avant et de manière unanime, c'est leur vocation d'aider, de soigner l'humain... rappelant ainsi le premier principe d'Hippocrate : *primum nil nocere* (« avant tout, ne pas nuire »).

Gilles Rufenacht

Directeur général de la Clinique des Grangettes et président de l'Association des cliniques privées de Genève

Une fois obtenu son diplôme de l'École hôtelière de Lausanne en 1995, Gilles Rufenacht est devenu cadre et responsable de la restauration pour les magasins Manor. Après une expérience dans l'événementiel chez Cassis Management, il est nommé directeur adjoint de la Clinique des Grangettes en 2000. Huit années plus tard, il en devient le directeur général, poste qu'il occupe toujours à présent. En 2009, il en est désigné administrateur délégué. Dans ses mandats en cours, il est membre des conseils d'administration de GRGB Santé SA, d'un centre de médecine nucléaire, et du centre d'échographie Dianecho. Au niveau associatif, Gilles Rufenacht est depuis 2012 président de Genève-Cliniques, l'association des cliniques privées genevoises, et très impliqué dans les questions politiques de santé régionale ; membre du conseil académique de la Haute école de santé (HEdS), du conseil de la Fondation pour la recherche en périnatalité et membre du comité de la Fondation Iris, qui a pour but la mise en réseau des prestataires de santé dans le canton de Genève. Enfin, son engagement dans le tissu économique genevois a été reconnu par la Fédération des entreprises romandes (FER), qui l'a nommé membre du comité directeur. « L'influence dans notre domaine se traduit majoritairement en termes politiques. Notamment depuis 2012, date de la loi sur la Réforme de LAMAL, qui touche



– l'idée est de changer l'image que les gens ont des cliniques privées : démontrer que même pour un assuré de base, elles sont abordables, voire 10 % moins chères que les hôpitaux. Et ce pour différentes raisons, dont l'efficacité – qui fait partie de l'ADN de notre gestion – car la majorité d'entre nous sont des entreprises privées, des sociétés anonymes. Les hôpitaux publics a contrario ont toujours fonctionné avec des budgets publics et des subventions. Toutefois, cette dynamique est en train de changer. Le secteur public découvre la concurrence, contrairement à notre secteur qui est bien plus habitué à ce mode de fonctionnement.

Pour résumer, aujourd'hui c'est le financement qui suit le patient, qui a le libre choix de l'hôpital, en toute connaissance de cause d'un point de vue qualitatif. En Suisse, nous avons des hôpitaux privés de très haut niveau. Et c'est une véritable fierté nationale, qui est mise en avant à l'étranger, à juste titre. Il y a une réelle spécificité suisse dans le monde médical, spécialement en termes de gestion et de formation : on ne crée pas de super structure administrative comme nos voisins, qui alourdirait le travail de nos soignants. Notre but est de leur donner des outils performants. La Suisse romande possède une véritable « Health Valley » dont elle peut s'enorgueillir, et sur laquelle la France lorgne.

« PEUT-ÊTRE
DEVIENDRONS-NOUS UNE CLINIQUE
UNIVERSITAIRE PRIVÉE... »

tous les hôpitaux qu'ils soient publics ou privés. C'est-à-dire que depuis cette date, tous les hôpitaux suisses sont mis en concurrence, mais qui dit concurrence n'exclut pas une collaboration, une coopération. L'idée de cette réforme est de mettre en compétition les principaux acteurs de la santé pour tenter de maîtriser les coûts et d'améliorer la qualité du service et des soins, tout cela étant en rapport avec le vieillissement de la population et le développement des maladies chroniques. Notre association doit communiquer plus aujourd'hui – particulièrement avec les politiques au niveau cantonal et fédéral

Pour l'avenir, les défis à relever seront nombreux : le domaine privé est en pleine mutation, des groupes hospitaliers se sont créés, un certain nombre de cliniques sont encore indépendantes... Et une troisième voie doit émerger, sur la base d'un modèle coopératif ! Car notre mission première, qui est fondamentale, c'est de soigner la population aux meilleurs coûts et avec les meilleures prestations médicales. Je crois à un modèle d'hôpital privé de nouvelle génération, qui se spécialise dans des domaines de pointe tout en collaborant avec la médecine de ville. Le nouveau centre du sein initié par un groupe de médecins indépendants et la Clinique des Grangettes en est un excellent exemple. À l'instar d'un hôpital public, nous avons cette même responsabilité de transmission de savoir. Ce modèle d'hôpital coopératif spécialisé et formateur est en devenir. Peut-être deviendrons-nous une clinique universitaire privée... » \